



Jeudi 18 mars 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIE SCOLAIRE

L'école élémentaire des Teppes et la crèche « Le jardin des mini-pousses » fermées.

A l'occasion d'un contrôle des bâtiments de l'école des Teppes, les services de la Ville ont constaté une oxydation anormale des poteaux métalliques qui soutiennent les bâtiments.

Le bureau de contrôle Plantier, intervenu à la demande de la Ville a confirmé la nécessité d'une intervention immédiate.

En application du principe de précaution, le maire a décidé de fermer les deux bâtiments concernés ; il s'agit uniquement des bâtiments à étages, qui accueillent l'école élémentaire et la crèche. L'Education nationale ainsi que tous les parents et les agents municipaux concernés ont été prévenus dès la fin de matinée.

Les parents qui le peuvent ont été invités à garder leurs enfants ce jeudi 18 mars après-midi et vendredi 19 mars.

Les services de la Ville, en lien avec l'Education nationale, organisent une réinstallation provisoire. Un accueil est mis en place aux Teppes jusqu'à demain pour les élèves en classe élémentaire.

Dès lundi 22 mars, 3 classes de l'école élémentaire seront accueillies à l'école de Novel et 5 autres classes seront accueillies à l'école de la Plaine. Les parents des enfants de la crèche se sont tous vus proposer une solution.

L'intervention d'une société spécialisée permettra de sécuriser les bâtiments et de réaliser les travaux de réfection. Les élèves de l'école élémentaire pourraient retrouver leurs classes dès le lundi 29 mars, la crèche quant à elle sera disponible dès le mardi 6 avril.

Les bâtiments de l'école maternelle ne sont pas concernés.

L'école élémentaire des Teppes

L'école élémentaire des Teppes compte 8 classes et 174 élèves

La crèche accueille 25 enfants

Le bâtiment date de 1967

Mairie d'Annecy

Direction Communication - Contact presse

Tél. 04 50 33 88 21

Mel presse@annecy.fr

<http://www.annecy.fr> / www.facebook.com/VilleAnnecy / www.instagram.com/villeannecy/

ANNECY

école des Teppes

**école
élémentaire**

**bâtiments
concernés**

Gymnase

crèche

**école
maternelle**

